

## LES FABRIQUES A MUSIQUE CHAMP SCOLAIRE

*Une opportunité unique de transmission et un nouveau terrain d'expression en collectif*

**Appel à projets ouvert du 23 février au 28 avril 2026**

### DE QUOI S'AGIT-IL ?

Des auteurs compositeurs et autrices compositrices aux côtés d'élèves unissent leurs talents pour donner vie à une œuvre musicale originale au cours d'une année scolaire - une aventure artistique collaborative qui fédère et fait découvrir aux jeunes toute la richesse de la création musicale !

### QUI PARTICIPE ?

- **Un ou plusieurs auteurs compositeurs, autrices compositrices**
- **Un groupe d'élèves** : implique une classe entière ou plusieurs classes
- **Une structure**, tierce ou celle de l'artiste par exemple, qui assure uniquement le portage administratif du projet voire participe activement à la construction du parcours proposé aux élèves

### COMMENT CA MARCHE ?

*Je vérifie que mon projet est éligible*

- Le projet de Fabrique à musique** implique une **coordination** entre tous les acteurs du projet en amont
- L'artiste justifie d'une **expérience professionnelle** en tant qu'auteur compositeur, autrice compositrice
- La structure porteuse est publique ou privée et d'**intérêt général**, à but non lucratif. Elle est chargée de déposer le dossier et peut candidater **2 fois maximum par année scolaire**.
- Le projet est pensé comme un **parcours de co-création musicale** à part entière pour les élèves sur une année scolaire
- La fabrique doit aboutir à une **œuvre musicale** et faire l'objet d'une **restitution** dont la forme reste libre (concert, enregistrement, podcast, clip, ...) avant la fin de l'année scolaire.

### *Je définis le format de mon projet*

- Le projet peut se concentrer sur le **temps scolaire** et également se prolonger sur le **temps périscolaire**
- Le projet peut impliquer **une ou plusieurs classes dans un ou plusieurs établissements**
- Les temps de création avec les élèves sont menés par l'artiste et peuvent prendre la forme d'une **série d'ateliers** ou d'une **résidence** au cours d'une année scolaire

### **MONTANT DE L'AIDE**

Le montant de l'aide est de **3000€** versés directement à la structure porteuse pour financer les dépenses artistiques et les coûts liés à l'organisation du projet.

### **CALENDRIER**

**Entre le 23 février et le 28 avril 2026** : Constitution et dépôt du dossier par les structures auprès du Fonds de dotation et parallèlement par les établissements scolaires sur Adage

**Mai – juin 2026** : Phases d'arbitrage

**Fin juin - début juillet 2026** : Envoi des décisions aux porteurs de projets

**Été / automne 2026** : Traitement administratif et versement des aides pour les dossiers retenus

**Fin septembre 2027** : Remise d'un bilan artistique et financier du projet.

### **FABRIQUES A MUSIQUE X ORCHESTRE A L'ECOLE**

Depuis 2018, la Sacem et Orchestre à l'École s'associent pour soutenir la rencontre entre les artistes, les structures culturelles et les orchestres à l'école d'un même territoire.

**Cette année, c'est le Fonds de dotation Sacem qui renouvelle aux côtés de l'association ces Fabriques à musique adaptées aux orchestres.**

L'objectif du programme Fabrique à Musique × Orchestre à l'École est de **créer un partenariat entre un auteur compositeur/une autrice compositrice, un orchestre à l'école et une structure culturelle locale.**

L'appel à candidatures pour participer à la Fabrique à musique × Orchestre à l'École lors de la saison 2026-2027 est ouvert du **lundi 23 février 2026 au mardi 28 avril 2026.**

- Rencontre entre un orchestre à l'école, un·e artiste ou un groupe et une structure culturelle locale d'un même territoire
- Travail autour de deux œuvres (à minima) du répertoire de l'artiste, arrangées spécifiquement pour être joués avec et par l'orchestre à l'école participant
- Un concert de restitution dans des conditions professionnelles est organisé sur la scène de la structure partenaire pour présenter le travail réalisé avec l'orchestre à l'école
- Jusqu'à 10 projets seront accompagnés pendant l'année scolaire 2026/2027.

Pour le détail des critères et des démarches à effectuer, veuillez consulter le site de l'association Orchestre à l'école et plus spécifiquement cette page : [Fabrique à Musique - Orchestre à l'école](#)